



CONSTRUISONS  
ENSEMBLE  
L'AVENIR DES  
OUTRE-MER



RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX DU CT 7  
ENTRE OCTOBRE 2017 ET MARS 2018

**Donner à l'État et aux collectivités**

**Les moyens d'engager**

**une véritable politique d'influence**

## SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU COMITÉ TECHNIQUE



> Comité technique 7 :  
**Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence**

---

### **Synthèse des réflexions menées**

Ce comité technique invite à une réflexion sur la capacité de projection des territoires d'outre-mer dans leur environnement régional mais pas seulement. Il s'agit d'être mieux connu et reconnu pour pouvoir « influencer » de façon positive l'ensemble des acteurs extérieurs au territoire.

La Guyane est mal connue en Europe ou même sur le continent sud-américain ou dans la Caraïbe. Souvent associée aux Antilles, sa situation géographique continentale n'est pas identifiée malgré la notoriété de la base spatiale de Kourou. La Guyane souffre parfois d'un déficit d'image liée à son histoire (bagne) ou à « l'enfer vert » auquel on l'associe.

Seul territoire d'outre-mer ayant des frontières terrestres, la Guyane appartient à l'Union européenne alors que ses voisins appartiennent aux autres grands ensembles régionaux que sont la CARICOM ou le MERCOSUR. Ce qui rend d'autant plus difficiles les échanges ou la circulation des personnes, la Guyane ne faisant pas partie de l'espace Schengen.

Dans ce contexte, comment la Guyane peut-elle se projeter à l'extérieur ? Comment peut-elle être mieux connue au niveau régional et européen ? Comment peut-elle mieux connaître son environnement régional ? Comment faciliter les échanges culturels, économiques, sportifs ? Comment dépasser les barrières et les freins de l'enclavement aérien, maritime et terrestre, de la langue ou des normes ? Comment peut-elle influencer favorablement les décisions des acteurs extérieurs, notamment européens ?

*Ces constats sont bien connus et ont donné lieu à des propositions d'adaptation du droit ou à des projets qui n'ont pas pu être menés à leur terme pour certains. Les assises de l'Outre-mer constituent une opportunité qui permet d'aller plus loin afin de concrétiser des projets.*

### **Vers la construction d'une véritable politique d'influence**

La réflexion a été initiée par 2 questions posées aux participants :

- Dans quels domaines la Guyane a-t-elle besoin d'avoir de l'influence ?
- Que souhaite obtenir la Guyane dans ces domaines ?

#### **4 grands domaines d'influence sont ressortis des échanges :**

- **éducation et formation**
- **attractivité et image**
- **diplomatie économique**
- **valorisation du patrimoine naturel et culturel**

*Dans chacun de ces domaines, des projets prioritaires ont été identifiés :*

#### **Éducation et formation**

- « Fondation universitaire pour la diplomatie et l'action internationale » - Université de Guyane

#### **Attractivité et image**

- « Développer l'image et l'attractivité de la Guyane à l'international » - Comité du tourisme guyanais (CTG)

- « Développer l'implantation de compagnies aériennes low cost en Guyane » - CCIG

*De janvier à mars 2018, il a été décidé de rattacher plusieurs projets concernant les croisières portés par la CCIG au CT Tourisme.*

### **Diplomatie économique**

- « Plateforme logistique à Saint-Georges » - Grand Port Maritime

NB : projet également présenté au CT 1 – Un des objectifs concerne la création d'espaces de vente et de stockage à la frontière avec le Brésil en zone sécurisée sous douane (hors droits et taxes)

### **Valorisation du patrimoine naturel et culturel**

- **Gestion des espaces protégés et investissement en faveur de l'éco-tourisme :**  
« Coopération technique avec les espaces protégés du plateau des Guyanes » - PAG
- « Observatoire des Services Ecosystémiques, outil de coopération entre les Guyanes (ECOSEO) » - WWF
- « Appui à l'abandon progressif du mercure dans les Guyanes » - WWF France
- « Labellisation SPAW (Specially Protected Areas and Wildlife) des réserves naturelles nationales gérées par le Parc Naturel Régional de Guyane : Réserve de l'Amana et de Kaw Roura » - PNRG
- « Valorisation et transmission du patrimoine culturel guyanais autour du Carnaval »  
Observatoire régional du carnaval guyanais (OCRG)
- « Construction et l'exploitation d'un centre handisport à Saint-Laurent du Maroni » -  
Mairie de Saint-Laurent du Maroni

*Tous les projets retenus dans le cadre du comité technique répondent aux critères suivants :*

- *faisabilité (réalisation avant 2022)*
- *impact externe (sur les acteurs nationaux et internationaux, influence / comportements)*
- *impact interne (effet démultiplicateur/renforcement de la cohésion)*
- *innovation (contenu ou méthode / développement raisonné, écoresponsable).*

### **Perspectives**

*Les travaux conduits peuvent contribuer à définir une véritable stratégie d'influence. Cette stratégie repose en grande partie sur un changement d'image qui peut avoir un impact positif sur tous les secteurs d'activité mais aussi sur la cohésion sociale et le mieux être collectif.*

*Parallèlement et de façon transversale, le facteur humain est essentiel. C'est la raison pour laquelle cette future stratégie pourra également s'appuyer sur le levier de l'éducation et la formation.*

Pour renforcer l'action et l'influence de la Guyane sur les acteurs extérieurs, les projets proposés proposent d'agir sur 3 leviers :

- **La notoriété** : la Guyane est un territoire français entre Caraïbe et Amazonie

(image et attractivité de la Guyane à l'international / ambassadeurs de la Guyane)

- **L'attractivité économique et touristique** : promouvoir la Guyane vis à vis des acteurs économiques et touristiques

(compagnies low cost / espaces de vente et de stockage / valorisation patrimoine naturel et culturel : aires protégées , observatoire des écosystèmes, observatoire du carnaval guyanais)

- **Les hommes** : former les futurs cadres et agir à l'international

(création d'une fondation universitaire)

## Annexe

### **Participants aux ateliers et structures représentées :**

L'atelier 7 a été conçu comme un atelier multi-acteurs constitué d'acteurs-clés de la société civile, d'institutions et d'experts pour rassembler une variété de points de vue.

La liste des personnes ayant participé aux travaux est la suivante :

#### Institutions

**Rémy Louis BUDOC** – Membre du Directoire du grand port maritime de Guyane, directeur de la prospective et du développement -

**Tania BERLAND SANDOT** – Directrice régionale - CNFPT

**Didier BEREAU** – Vice-président en charge des relations internationales - Université de Guyane

**Alex MADELEINE** – Président du Comité du tourisme de la Guyane

**Didier BIRONNEAU** – Délégué Antilles et Guyane - Atout France

**Arnaud ANSELIN** – Directeur adjoint du Parc amazonien de Guyane (PAG)

**Antoine GARCIA** - CESER

**Sylvia VERMARE** – chef du pôle économique - Douanes

#### Socio-professionnels

**Carine SINAI** – Présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de la Guyane (CCIG)

**Damien BUIRETTE** – entrepreneur

#### Milieu associatif / ONG

**Laurent KELLE** – Responsable du WWF France en Guyane

**Carlos ABIENSO / Théonie CALUMEY** – Jeune chambre économique de Cayenne

**Alexis TIOUKA** – Représentant des populations autochtones

Ont également été invités :

**Léon BERTRAND** – Maire de Saint-Laurent du Maroni / Association des maires de Guyane

**Philippe BYRON** – Solamaz / CCEF

**Alex AGAPIT** – Directeur délégué à la Mission Guyane au CNES

**Monique BLERALD** – Maître de conférences en langues et cultures régionales à l'Université de la Guyane - Fondatrice et présidente de l'Observatoire Régional du Carnaval de Guyane -

**Norma CLAIRE** – Association Touka Danses

## FICHES PROJETS ANALYSÉES AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE



> Comité technique 7 :  
Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence

---

Sous-thème : Éducation et formation

**Projet : Fondation universitaire pour la diplomatie et l'action internationale**

Porteur de projet : Université de Guyane

Statut : EPSCP

Mail : antoine.primeroose@univ-guyane.fr      Téléphone : 0694435986

Description du projet :

La fondation universitaire a vocation à offrir une « vitrine » et à donner de la visibilité à l'action internationale de la Guyane (Formations -Cycle de conférences - modules courts...) et permettre de former les **futurs cadres de la diplomatie** français et étrangers.

La fondation peut offrir une expertise thématique et aider à développer l'action et le réseau international dans des domaines très diversifiés tels que la biodiversité en Amazonie et la valorisation des ressources naturelles, la santé et l'écologie de la santé en milieu tropical, la dynamique des sociétés amazoniennes dans leurs environnements et la gestion durable des territoires amazoniens, les technologies innovantes en environnement amazonien et technologies bio-inspirées. La fondation aura une action particulière en matière de « diplomatie économique » (promotion de l'export et renforcement de l'attractivité du territoire).

Les objectifs poursuivis sont d'une part de valoriser l'excellence de la Guyane à l'international et d'autre part de développer l'influence de la Guyane vis à vis des partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Cibles internes : étudiants – institutions – entreprises

Cibles externes : Union européenne – Organisations régionales (CARICOM-MERCOSUR...- Pays voisins (Plateau des Guyanes...)

Freins à lever :

- Identifier l'équipe de préfiguration

- Consolider le budget et le plan de financement

Base juridique : Article 138 de la loi de modernisation de l'économie n°2008-776 du 4 août 2008

Financement : 50 % public – 50 % privé  
Seront sollicités l'État, la CTG, le CNES, l'Union européenne ainsi que le mécénat d'entreprises : EDF – Total – Nofrayane – Vinci- grande distribution – entreprises exportatrices de Guyane

Échéancier : Étude de préfiguration 2018 – Lancement de la fondation en 2019

**PARTENAIRES**

Partenaires mobilisés      Collectivité territoriale de Guyane – Rectorat - CNFPT – CCEF – GPM – Socio-professionnels

Partenaires à mobiliser

> Comité technique 7 :  
**Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence**

---

Sous-thème : TOURISME

**Projet : Développer l'image et l'attractivité de la Guyane à l'international**

Porteur de projet : Comité du Tourisme de la Guyane

Statut : Établissement public administratif

Contact : Alex MADELEINE, président

Mail : alex.madeleine@guyane-amazonie.fr

Téléphone 05 94 29 65 00

Description du projet :

Réaliser une campagne d'image à l'international combinée à une stratégie d'influence en s'appuyant sur:

Des personnalités étrangères / concept d'ambassadeurs

Les réseaux sociaux

Actions vers les professionnels du tourisme, et les milieux d'affaires

\*Cible prioritaires: Les Amériques, les Caraïbes

\*Cibles secondaires: L'Europe du Nord et le reste du Monde

Freins à lever :

Financement 600 000 € / année

Échéancier 2019 - 2020

Partenaires concernés : Professionnels du tourisme, Atout France, Collectivité territoriale de Guyane

> Comité technique 7 :  
Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence

---

**Projet : Étude d'implantation de Compagnie aérienne Low Cost sur la desserte Guyane/Antilles**

Porteur de projet : CCI GUYANE

Statut EPA

Mail l.donatien@guyane.cci.fr

Téléphone 05 94 29 96 93

Description du projet :

Étude visant à évaluer le potentiel d'installation de nouvelles lignes aériennes Guyane/Antilles assurées par des Compagnies Low Cost. Parmi les axes de travail : le marché Antilles et ses liaisons avec le marché US au départ des Antilles et le Marché Brésil au départ de la Guyane ( hub), impact en termes de fréquentation touristique, retombées directes sur l'économie guyanaise, impact sur le plan de développement de l'aéroport Félix Éboué.

Un volet de cette étude doit porter sur les mesures et dispositifs d'accompagnement à mettre en œuvre pour permettre cette implantation.

Freins à lever :

Financement État

Échéancier Démarrage : Février 2018  
Fin : Juin 2018

Partenaires concernés

**PARTENAIRES**

Partenaires mobilisés Collectivité Territoriale de Guyane ; Comité du Tourisme de la Guyane ; CCI de Martinique et Guadeloupe ; Comités régionaux de Martinique et Guadeloupe

Partenaires à mobiliser

> Comité technique 1 :  
Mobiliser l'investissement public, au service d'un projet de développement équilibré

---

### Projet : PLATEFORME LOGISTIQUE A SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK

Porteur de projet : **GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE**

Le Grand Port Maritime de la Guyane est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) créé par le décret n°2012-1105 du 1er octobre 2012. Il a été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le GPM-Guyane emploie, au 1er janvier 2014, 50 agents répartis dans les différentes directions et pôles. Le budget 2014 du GPM-Guyane s'élève à 19,4 millions d'euros en fonctionnement et 15 millions d'euros en investissement.

Statut : Établissement Public de l'État

Référent : M. Rémy-Louis BUDOC

Mail : r.budoc@portdeguyane.fr

Téléphone : 06 94 22 49 05

Description du projet :

#### CONTEXTE

Saint-Georges de l'Oyapock est la ville frontalière avec le Brésil, entre les deux rives, se concentrent les principaux déplacements de personnes et d'échanges limités de marchandises. Dans un contexte de population jeune et en augmentation, d'enclavement et de relations soutenues entre St-Georges et Oyapoque (Etat de l'Amapa), entre deux marchés économiques le Mercosul et l'Union Européenne, le Pont International de l'Oyapock fut inauguré le 20 Mars 2017 (6 ans après son achèvement). Depuis l'ouverture limitée du pont aux véhicules de particuliers (uniquement en matinée et en après-midi sauf les dimanches), une augmentation nette des flux transversaux a été observée par la PAF (cf Etude du CNRS).

Le GPM GUYANE saisi par la Municipalité de Saint-Georges, par la CCIG et des transitaires, a intégré la zone frontalière connexe au Pont dans sa circonscription, lui permettant de mener une réflexion sur la construction d'une infrastructure portuaire. En l'occurrence dans la zone, il s'agit d'un terminal et voies d'accès terrestres, soit une plateforme logistique de transbordement.

#### OBJECTIFS DU PROJET

Objectif 1 : Création d'une plateforme logistique à la frontière franco-brésilienne

Objectif 2 : Sécurisation du transport de marchandises entre le MERSOSUR et l'UE

Objectif 3 : Comptoir de stockage et de vente au pont de l'Oyapock (Stockage et vente de marchandises de toutes origines hors droits et taxes pour les voyageurs en partance vers un pays tiers à l'UE, par exemple le Brésil, grâce à des dispositifs douaniers)

#### ACTIONS MENEES PAR LE GPM

- Intégration de 90 ha à la sortie du Pont de l'Oyapock dans la circonscription du GPM
- Sensibilisation du projet auprès des partenaires brésiliens du GPM : agence de développement économique de l'Amapa, de la

Freins à lever :

- Financement
- Maîtrise foncière des terrains destinés au projet et compris dans la circonscription du GPM Guyane

FECOMERCIO et du SEBRAE.

- Manifestation d'intérêt de la CMA-CGM au projet

### ACTIONS A MENER

- Maîtrise foncière par le GPM de l'emprise du terminal et des accès
- Réalisation des études préalables à la construction
- Construction de la plateforme logistique

**Partenaires mobilisés** : Préfecture (SGAR), Commune de St-Georges, CMA-CGM, CCIG, Agence de développement économique de l'Etat de l'Amapa, principaux acteurs portuaires

**Partenaires à mobiliser** : France Domaine, PAF, Douanes, Financeurs

**Délai approximatif de mise en œuvre** :

- Etudes : 2018
- Mise en œuvre : 2019
- Réalisation : 2020

**Financement** :

1M€ dont

- 25 % du GPM Guyane

- 75 % DE FINANCEMENTS PUBLICS A MOBILISER

- ETAT (Assises des Outre-mer)
- AUTRE



## &gt; Comité technique 7 :

Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence

---

Sous-thème : gestion des espaces protégés / investissement en faveur de l'écotourisme et d'un codéveloppement durable transfrontalier

**Projet : Coopération technique avec les espaces protégés du plateau des Guyanes**

**Porteur de projet : PAG**

Nom du porteur : Parc amazonien de Guyane

Statut : parc national – établissement public administratif national

Mail : arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr | Téléphone 0694212740

**Description du projet :**

Contexte

Le plateau des Guyanes constitue une des plus vastes forêts tropicales humides préservée au monde, rendant des services importants (régulation et résilience climatique, fonctionnement hydrographique, séquestration de plusieurs centaines de milliards de tonnes de carbone), et abritant un patrimoine naturel et humain unique à l'échelle planétaire.

Les aires protégées, qui couvrent au total près du tiers de cet espace si l'on inclut l'Amapa sont un instrument indispensable pour atteindre cet équilibre.

Pourtant, de nombreuses aires protégées de la région sont largement sous-équipées pour les mandats qui leurs sont confiés à l'échelle nationale ou plus locale. Par exemple, le Parc National des Monts Tumucumaque, grand de 3,7 millions d'ha ne possède qu'une équipe de 4 personnes. L'initiative des pouvoirs coutumiers et des associations en faveur du South Suriname Conservation Corridor au Suriname attend toujours et un statut et une structure pour ancrer cette aire protégée dans la durée. Le Guyana révisé entièrement son système d'aires protégées pour tenter de consolider ses bénéfices locaux et nationaux en termes de conservation, de reconnaissance des communautés locales et de développement de l'éco-tourisme.

Le Parc amazonien de Guyane a monté un projet multi-partenarial transnational porté par les gestionnaires d'aires protégées du Suriname, du Guyana et de la Guyane Française, qui vise, sur la période 2018-2020 à favoriser le dialogue et le retour d'expérience entre gestionnaires d'aires protégées. D'un budget total de 660 k€, il fera l'objet d'un examen par le comité de sélection du Programme de Coopération Interreg Amazonie le 12 décembre 2017.

Prolongement possible du projet : formation et investissements écotouristiques

Le projet évoqué ci-dessus reste relativement modeste. Il pourrait être considérablement renforcé, via des financements additionnels, afin de :

**Freins à lever :**

Sources de financement

L'investissement dans ces aires protégées voisines n'est pas soutenu actuellement par la France, faute de disponibilités et d'objectifs en ce sens au sein des outils de financement mobilisables (FEDER, AFD, FFEM). Or, la gestion et l'activité dans ces aires protégées frontalières déterminent en grande partie le succès des actions du Parc amazonien de Guyane. Pourtant, les financements nationaux dans les pays voisins sont extrêmement faibles : de l'ordre de 100 fois moins importants à l'hectare que du côté français. Un financement en ce sens aurait un effet largement positif au niveau régional et pour la Guyane française en termes de rayonnement.

NB : le Parc amazonien de Guyane ne dispose absolument pas des ressources humaines disponibles pour conduire de telles actions. Le recrutement d'une équipe dédiée est un préalable indispensable au

- monter un programme ambitieux de renforcement de capacités des gestionnaires d'espaces protégés du plateau des Guyane en définissant, en fonction de leur besoin, des programmes de formation adaptés à destination des gardes et des conservateurs
- définir et mettre en œuvre un programme d'investissement permettant de réaliser des infrastructures d'accueil des visiteurs (éco-tourisme) dans ces espaces protégés

Ces actions pourraient inclure les parcs nationaux brésiliens (Tumucumaque, Cabo Orange), qui actuellement ne sont pas partenaires du projet déposé au PCIA.

Pour la France et pour la Guyane, le projet objet de la présente proposition permettrait d'affirmer une capacité à mettre, au service de la coopération régionale, un savoir faire en matière de gestion d'aires protégées, sur des sujets qui ont vocation à être inscrits à l'agenda d'importants rendez-vous internationaux (réunion des parties à la convention sur la biodiversité biologique ; convention sur le climat, etc...)

développement d'un tel projet.

### Gouvernance

Définir un projet de renforcement de capacités à destination des gestionnaires d'aires protégées des pays voisins nécessite un travail partenarial en profondeur afin que le contenu des formations soit largement co-construit pour répondre pleinement aux attentes des partenaires. Idem pour la définition cohérente d'un programme d'investissement pour des infrastructures éco-touristiques. Le fait qu'un projet visant à renforcer le dialogue entre aires protégées soit déjà porté par le PAG et financé par le PCIA, constituera à ce titre une formidable opportunité à saisir pour développer un projet plus ambitieux en profitant des contacts et des modalités de gouvernance déjà mises en place dans ce cadre.

### **Financement**

- montant total estimé Volet formation : 500 k€  
volet investissement : 900 k€  
Total : 1,4 M€.
- origine des financements et clef de répartition... FNADT, MAE, AFD, FFEM, MTES, FSE/FEDER, FED (?)

### **Échéancier**

2018 - 2021

### **Partenaires concernés**

PAG, DEAL, CTG, autres collectivités locales, WWF, Conservation International, Amazonian Conservation Team, communauté Wayapi, communauté Wayana, AFD, FFEM.

## &gt; Comité technique 7:

**Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence**

Sous-thème : Promotion de la biodiversité et valorisation du patrimoine naturel

**Projet : Observatoire des Services Écosystémiques, outil de coopération entre les Guyanes**

Porteur de projet : WWF France, bureau Guyane

Statut : Fondation

Mail : [pthibault@wwf.fr](mailto:pthibault@wwf.fr)  
[lkelle@wwf.fr](mailto:lkelle@wwf.fr)  
[ycervigon@wwf.fr](mailto:ycervigon@wwf.fr)Téléphone 0594 313828  
0694 434337

Description du projet :

**CONTEXTE**

Ce projet de coopération transnationale se propose de construire un observatoire régional des « services rendus par les écosystèmes » sur quatre territoires du Plateau des Guyanes – Guyana, Suriname, Guyane française, Etat de l'Amapá au Brésil - que l'on appelle plus communément les « services écosystémiques ». Par le biais de l'outil observatoire, nous renforcerons le dialogue entre les partenaires des quatre territoires autour d'outils de mesure et de cartographie innovants et valoriserons les initiatives locales au service de la conservation des services écosystémiques et du bien-être des populations locales guyanaises.

**OBJECTIFS DU PROJET**

Le projet se donne pour objectif, en créant un observatoire, de valoriser et de promouvoir les bénéfices concrets tirés des écosystèmes, afin de permettre une concertation transnationale sur la meilleure stratégie collective de préservation des principaux services écosystémiques.

Dans le cadre de cet objectif principal, nous poursuivrons les deux sous-objectifs suivants :

- Promouvoir à l'échelle transnationale les bénéfices tangibles issus de la bonne gestion du capital naturel et de ses services écosystémiques, et la monétisation de certains d'entre eux.
- Permettre la construction collective d'une stratégie transnationale pour assurer la gestion durable des services écosystémiques sur le Plateau des Guyanes.

**ACTIONS PROPOSÉES**

Freins à lever :

Obtention des financements nécessaires afin d'accomplir la totalité du projet

La possibilité de trouver un site pilote dans chacun des quatre territoires

## Principaux livrables attendus et échéancier :

### 1<sup>er</sup> semestre

- a) Rapport sur l'état des lieux des initiatives, les données et les acteurs associés à la notion de service écosystémiques dans la région;
- b) Première carte transnationale des couvertures naturelles ainsi que de l'utilisation des sols pour les Guyanes et l'Amapa;

### 2<sup>e</sup> semestre et 3<sup>e</sup> semestre

- c) Production de la cartographie et de l'évaluation des comptes écosystémiques en Guyane avec le soutien de l'université de Hanovre ainsi que l'Université de Guyane ;
- d) Élaboration des premiers comptes du capital naturel environnemental de la région à partir d'une méthode portée par la Convention pour la Diversité Biologique;

### 3<sup>e</sup> semestre et 4<sup>e</sup> semestre

- e) Développement de pilote de plus petite envergure dans chacun des 4 territoires afin de valider localement les modèles développés précédemment;
- f) Élaboration d'une stratégie régionale de valorisation des services rendus par les écosystèmes des quatre territoires et organisation d'un événement d'envergure régionale sur la thématique à Cayenne;
- g) Coordination générale, valorisation du projet : WWF France
- h) Partenaires du projet et rôle principal :
  - a. Le WWF Guianas permettra de faciliter la logistique des rencontres qui auront lieu principalement au Suriname et permettra de connecter le projet au réseau d'ONGs et communautés locales d'intérêt pour le projet au Suriname ainsi qu'au Guyana ;
  - b. Le Secretaria de Estado do Meio Ambiente do Amapá (SEMA) au côté des autres points focaux territoriaux des trois autres pays permettra de participer à la production technique des livrables attendus tout en connectant le projet à son réseau d'acteurs et communautés locales;
  - c. L'Office National des Forêts (ONF) au côté des autres points focaux territoriaux permettra de participer à la production technique des livrables attendus, tout en faisant les partenaires de ses savoir-faire en techniques de télédétection et surveillance du territoire ;
- i) L'Université de Hanovre (LUH), accompagnée de l'Université de Guyane aura pour tâche principale la création de savoir partagé en Guyane sur la thématique des services écosystémiques

Financement :

Financement total : 1,4 M€

38% financement des partenaires du projet (WWF France, WWF Guianas, SEMA, ONF, OEG)

49% de co-financements européens

Besoin de financement : 200 000 euros au cours des 24 mois de projet

Échéancier :

## PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Partenaires à mobiliser

> Comité technique 7 :  
**Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence**

---

Sous-thème : Éducation et formation / Valorisation du patrimoine naturel

**Projet : Appui à l'abandon progressif du mercure dans les Guyanes**

Porteur de projet : WWF France

Statut Fondation

Mail pthibault@wwf.fr

Téléphone 05 94 31 38 28

Description du projet :

L'objectif du projet est de faire baisser la contamination mercurielle dans les Guyanes (Suriname, Guyana, Guyane, Amapa) en éliminant progressivement l'usage du mercure dans le secteur aurifère et en contribuant à réduire les émissions de mercure liées à la déforestation minière d'ici 2025. Il est attendu du projet qu'il permette:

(1) de compléter et renforcer les initiatives nationales sur le mercure en créant et en venant en appui à une plateforme de coordination régionale rassemblant les trois Guyanes et à des plateformes de coordination nationales au Suriname et au Guyana

(2) de rendre les techniques d'extraction aurifère sans mercure accessibles, applicables, répliquables, rentables et de développer l'intérêt des orpailleurs pour l'adoption de ces technologies

(3) de produire et rassembler, à l'échelle régionale, les données cohérentes et actualisées sur le mercure (flux environnementaux, flux commerciaux, utilisation, pollution, exposition humaine)

**Pour ce troisième volet, il est important d'étendre le projet au territoire de l'Amapa (les financements font défaut)** car une part importante des orpailleurs de la région des Guyanes et notamment illégaux en Guyane est d'origine brésilienne.

Freins à lever :

- Ratification de la convention de Minamata par le Suriname (n'est pas un frein rédhibitoire au démarrage du projet)

- Obtention finale du financement par le FFEM (stade final en cours d'exécution)

Financement FFEM (en €) : 1 043 k€

Financement attendu pour l'extension de la composante 3 à l'Amapa : 200k€

Co-financiers (Organisme + Montant en €)

- FEM PNUD Suriname : 530 k€
- FEM-CI: 690 k€
- WWF : 867 k€
- ARM : 213 k€
- Secteur privé : 9 k€ (Secteur minier guyanais, acheteurs)
- Universités (IRD et UQAM) : 175 k€

> Comité technique 7 :  
Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence

---

**Projet : Labellisation SPAW (Specially Protected Areas and Wildlife) des réserves naturelles nationales gérées par le Parc Naturel Régional de Guyane : Réserve de l'Amana et de Kaw Roura**

Porteur de projet : PNRG / CTG

Contact Pascal GIFFARD

Mail [p.giffard.pnrg@gmail.com](mailto:p.giffard.pnrg@gmail.com)

Téléphone

Description du projet :

Le protocole SPAW vise à permettre la protection, la préservation et la gestion durable des zones qui présentent une valeur particulière, ainsi que les espèces végétales et animales menacées ou en voie d'extinction.

Son importance s'explique en deux points principaux : une activité économique impliquant l'exploitation des ressources naturelles (pêche et tourisme) et un environnement fragilisé par le développement de cette économie (raréfaction des stocks et dégradation du milieu).

La destruction d'habitats, mettant en danger un grand nombre d'espèces sauvages (lamantin, tortues marines, autres) en est un exemple. Face à ce constat, l'existence de 300 aires protégées dans les îles des Caraïbes traduit l'existence d'une réelle prise de conscience. Cependant, seulement 30% de ces zones seraient réellement gérées. C'est dans ce contexte que le protocole SPAW à, entre autre, comme objectif de lister les zones protégées représentatives de la Caraïbe ayant une véritable gestion (protocole SPAW).

Lors de la 14ème Conférence des Parties de la Convention de Carthagène, qui s'est tenue à Cayenne du 13 au 17 mars 2017, la France a exprimé sa volonté d'intégrer deux réserves naturelles guyanaises (Amana et marais de Kaw-Roura) au Protocole SPAW.

Cette labellisation apportera aux deux espaces naturels :

- La reconnaissance internationale

L'obtention du label permettra d'assurer aux deux sites de figurer sur la base de données publique SPAW, leur offrant un affichage de niveau international. La présence d'une aire protégée dans cette base de données atteste également que cette dernière développe une véritable gestion (seulement 30% des zones protégées de la Caraïbe) et que son utilité est reconnue par les experts.

- La participation au réseau régional des aires protégées de la Caraïbe,
- Le Développement d'un programme de coopération à long

Freins à lever :

Les agents des Réserves assurent d'ores et déjà leurs missions statutaires et assurent également des missions transversales essentielles au bon fonctionnement de leur espace.

Contexte budgétaire contraint

Besoin de temps dédié dans les équipes des Réserves.

terme : l'inventaire des zones protégées labellisables à l'échelle des Caraïbes, ne constitue pas en lui-même l'objectif final fixé par le protocole SPAW. Ce dernier tend par le regroupement de zones en interconnectivité écologique et océanographique, à l'élaboration de programmes coopératifs de protection et de développement pour une gestion concertée et adaptée aux enjeux de la Caraïbe.

- La dénomination « zone sous protocole SPAW » va au-delà de la reconnaissance que peut apporter un label. Elle rendra à terme les zones protégées labellisées prioritaires pour l'accès aux aides techniques et financière d'origines diverses. Cette opportunité offerte aux structures listées sous le protocole SPAW, sera un atout non-négligeable aux gestionnaires, bien plus encore dans un contexte financement contraint.

La durée de soumission du dossier pour une inscription au protocole CAR SPAW des 2 RNN est de deux ans depuis l'annonce faite par Madame SIRDER 2° VP de la CTG en mars 2017 à la 13° conférence des parties qui s'est tenue en Guyane. Le dossier devra être présenté à la prochaine conférence des parties (COP) prévue en 2019.

Un bureau permanent de la convention de Carthagène pourra être localisé en Guyane.

Financement 100 000€  
Temps agent + déplacement

Échéancier 2019 - 2021

Partenaires RN du Connétable (labellisée SPAW), CTG, collectivités territoriales concernés

> Comité technique 7 :  
Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence

---

**Sous-thème : Attractivité culturelle**

**Projet : Valorisation et transmission du patrimoine culturel guyanais autour du Carnaval**

Porteur de projet : Observatoire régional du carnaval guyanais (ORCG)

**Mme Monique BLERALD, présidente de l'ORCG**

Statut : Association

Mail : [monique.blerald@yahoo.fr](mailto:monique.blerald@yahoo.fr)

Téléphone : [orcg.touloulou@gmail.com](mailto:orcg.touloulou@gmail.com)

Description du projet :

Le carnaval est un événement phare et populaire inscrit dans le calendrier culturel de la Guyane entre l'épiphanie et le mercredi des cendres.

Le carnaval est une pratique sociale, une pratique festive mais aussi un objet d'étude scientifique, un objet d'étude patrimoniale à relier à des enseignements et à la recherche.

Le personnage central du « Touloulou » est la figure emblématique du carnaval guyanais et du bal paré-masqué. Le Touloulou est aussi un personnage qui est un facteur de cohésion sociale et qui participe au mieux vivre ensemble. Il permet la sauvegarde et la valorisation d'expressions liées à la musique, la danse, les costumes, l'art culinaire...

L'observatoire régional du carnaval guyanais porte plusieurs actions phares qui ont vocation à rassembler, à diffuser et à faire rayonner ce patrimoine vivant en perpétuelle évolution :

**- le projet d'inscription à l'UNESCO**

L'ORCG a réussi à faire inscrire en 2017 le Carnaval guyanais au patrimoine immatériel français. Le dossier d'inscription sur la liste représentative du patrimoine mondial est engagé et sera conduit de 2018 à 2020

**- l'appui à la création d'un Diplôme Universitaire (DU) lié au patrimoine carnavalesque** au sein de l'Université de Guyane (Littérature- Histoire – ethnomusicologie - anthropologie)

L'ORCG a vocation à alimenter la réflexion en vue de créer un DU qui permettra de perpétuer et stimuler la réflexion sur le patrimoine culturel guyanais en tant qu'objet scientifique d'études, en intégrant également des approches comparées (cf. annexe : contenu pédagogique et plan de financement prévisionnel sur une période expérimentale de 3 ans).

**- la création de la Maison du « Touloulou »**

Il est essentiel de donner une plus grande visibilité à ce patrimoine vivant et d'organiser tout au long de l'année des activités à destination de

Freins à lever :

Financement

différents publics (grand public, étudiants, scolaires,...).  
L'OCRG a déjà collecté un fonds riche et diversifié d'objets, de costumes, d'écrits, de livres, de musique, de savoir-faire culinaire, d'archives visuelles (photos, video)... qu'il convient de protéger et de présenter de façon permanente.  
La maison du « Touloulou » pourra également accueillir des événements ponctuels.

Financement	<p>1 – Projet d'inscription à l'UNESCO <i>Postes de dépenses : déplacements – conférences – expositions – catalogues et publications – site internet + exploitation de données numériques = 90000€ sur 3 ans</i></p> <p>2 - DU « Assistant d'histoire patrimoniale du Carnaval en Guyane » Coût total sur une année : 309 000€ dont Financement UG 71500€ et Financement sollicité à hauteur de 237 500€ Période expérimentale de 3 ans : financement sollicité 237 500€ x 3 = 712500€</p> <p>3 – Coût total : 36 000€ sur 3 ans Maison du Touloulou + animation socio-culturelle pour les jeunes, notamment les plus en difficulté , en partenariat avec les étudiants du DU <i>Postes de dépenses : vacation animateurs + petit matériel +location local avec convention bailleurs sociaux (SIMKO, SIGUY) + frais de fonctionnement (électricité, eau, internet, assurances)</i></p> <p>Financement sollicité 838.500€</p>
Échéancier	2018-2022

## **PARTENAIRES**

Partenaires concernés	Collectivité territoriale de Guyane – DAC - Comité du tourisme guyanais - Atout-France - Université de Guyane – Musée des cultures guyanaises – Bailleurs sociaux
Partenaires à mobiliser	



**Chef de file CT 7 – Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence :**

**Myriam AFLALO, Chef de la cellule Coopération,  
Préfecture de Guyane**